

Conclusion

Nous avons voulu démontrer que l'école rurale, même à classe unique était et pouvait être autre chose que ce à quoi on la condamnait. Un nombre suffisamment grand d'enseignants, pratiquement sans moyens, l'a déjà prouvé. Mais nous avons conscience :

– qu'une partie des raisons qui motivent les propositions de Pierre Mauger sont aussi les nôtres : ambition d'une formation, école lieu privilégié d'accès à la culture, partenaire des actions intentées par le ministère de la Culture, revaloriser l'école aux yeux des parents, faire de l'école un élément moteur du monde rural ;

– qu'une partie de l'analyse de Pierre Mauger repose bien, à la fois sur une réalité et sur une image négative qu'a cette école, chez un grand nombre de parents, d'élus et d'enseignants. Que cette analyse s'inscrit dans une certaine logique dont nous contestons par contre l'efficacité. Tous les faits de société actuels démontrent que nous avons raison.

Mais, une nouvelle réalité, une autre image et une autre logique existent et peuvent bien être comprises comme celles de l'avenir. Elles ouvrent aussi de nouvelles perspectives. Elles attribuent à l'école à petits effectifs un rôle capital dans la transformation du système éducatif, rôle dont la collectivité nationale n'a pas forcément les moyens de se priver ;

– que, aussi bien du côté de l'État que de celui des

collectivités locales et des autres partenaires, il s'agit d'un choix qui implique des coûts ; mais qu'en regard des enjeux, que ce soit pour l'enfant ou pour l'ensemble de la collectivité nationale, ces coûts sont à terme des économies ;

– que le maintien pur et simple de l'école ne peut être revendiqué sans réflexion sur « *Quelle école rurale ? quelle ruralité ?* » et sans engagement des uns ou des autres. Mais que, dans une réflexion, tous les partenaires doivent non seulement être entendus mais avoir le pouvoir de se faire entendre et de discuter des arguments des uns et des autres pour arriver, si possible, à un consensus. A notre connaissance, cette réflexion, si elle a eu lieu, ne l'a été que dans des structures étatiques verticales (page 2 de la note du 4.12.90 de P. Mauger. Voir ci-dessous). Ensuite les décisions devraient être les conséquences de cette réflexion ! Et, pour ce faire, un temps est nécessaire, temps qui ne doit pas être mis à profit par l'État pour mettre les uns et les autres devant des faits accomplis, ce qui a été le cas dans nombre de départements ;

– que le problème financier (diminution du nombre de postes qu'une restructuration permettrait de libérer) qui est actuellement lié à l'école rurale, risque fort d'occulter les vrais problèmes et de conduire à des solutions simplistes porteuses d'autres problèmes bien plus graves.

II - LA REFLEXION -

Elle se déroule au travers de visites sur le terrain, de rencontres nombreuses et diverses, de discussions parfois informelles et au sein de deux groupes de travail qui se réunissent fréquemment et régulièrement.

Un groupe interne à l'éducation nationale, à caractère vertical et comportant six personnes : un recteur, un inspecteur d'académie, un inspecteur départemental adjoint à l'inspecteur, d'académie, un inspecteur départemental de circonscription, un principal de collège, un instituteur rural. Ces personnes ont été choisies en fonction de l'intérêt qu'elles portent aux problèmes de l'école rurale et des travaux qu'elles ont réalisés sur ce thème.

Ce groupe étudie les problèmes pédagogiques.

Un groupe interministériel : Education Nationale, Agriculture et Forêt, Collectivités territoriales et Aménagement du territoire (D.A.T.A.R.).

Ce groupe réfléchit au rôle actif que l'école pourrait jouer dans son environnement culturel, économique et social.